

Réunion plénière du Réseau de Solidarité des Associations Messines

Mercredi, 16 septembre 2015

Dans les locaux de la Ligue Des Droits de l'Homme à Metz

Ordre du jour :

- Collecte de vêtements faite par l'association *Avenir Ensemble* pour les réfugiés syriens.
- Présentation du projet de plateforme médico- sociale à Metz

Excusé : M. Pitti souhaitait faire le point sur la situation des familles Roms actuellement au camping de Metz, mais il a été invité à participer le soir à une émission sur Arte et est donc parti rapidement à Paris.

En début de réunion, Aurore Begard de l'AIEM informe le réseau de son départ prochain de l'AIEM et fait part de l'intérêt qu'elle a eu à travailler avec le réseau.

I - Collecte de vêtements faite par l'association *Avenir Ensemble* pour les réfugiés syriens.

Ludovic Mendès, responsable de l'association *Avenir ensemble*, rend compte de la collecte de vêtements que l'association a initiée samedi 12 septembre.

Cette collecte ayant connu un succès très important, l'association a demandé l'aide de la ville pour le stockage.

Les questions qui sont posées au Réseau de Solidarité concernent l'usage qui peut maintenant être fait des 10 tonnes de vêtements collectés, ainsi que l'accompagnement du tri et sa distribution.

L'association *Avenir ensemble* précise qu'elle a de nombreux bénévoles pour trier ces vêtements.

Trois associations du Réseau de Solidarité sont concernées par les collectes de vêtements : *Caritas* (vestiaire de la maison diocésaine de la solidarité), *Emmaüs- Peltre* et le *Secours Populaire Français*.

Autre association messine concernée : la Croix Rouge.

Charles Roederer, président de la LDH 57, rappelle que cette opération a été lancée sans consultation des associations dont c'est la vocation et que, de ce fait, il revient à ses organisateurs de la mener à son terme.

En ce qui concerne la maison diocésaine de la solidarité, Corinne Maury fait état de ses importantes réserves de vêtements : ces trois dernières semaines, Caritas a reçu 24 tonnes de vêtements que les bénévoles ont à trier, mettre en état et présenter afin d'être vendus à des sommes symboliques.

Dans un esprit de collaboration, elle propose aux bénévoles de l'association *Avenir ensemble* de venir trier, mettre en état et participer, dans les locaux de *Caritas*, à la distribution des vêtements collectés le 12 / 09, sachant qu'aucune discrimination ne peut être faite quant aux bénéficiaires de la vente de ces vêtements.

L'association *Avenir Ensemble* se dit prête à assumer sa collecte.

Des contacts pourront être pris avec *le Secours Populaire* et *Emmaüs- Peltre*.

Les associations du Réseau de solidarité participeront à l'accueil des réfugiés en fonction de leur champ de compétences.

Ainsi les Restos du Cœur, sont prêts à accueillir sur leurs lieux de distribution alimentaire :

- Pour des personnes hébergées à la ZAC d'Augny, le local des *Restos du Cœur* le plus proche est à Ars / Moselle : vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 16h jusqu'à fin novembre
- Pour des personnes hébergées à Metz : les locaux des *Restos du Cœur* sont à Metz-Borny : lundi de 13h à 17h jusqu'à fin novembre, à Metz-sud : jeudi de 13h30 à 16 h et à Metz-nord : jeudi et mardi de 09h à 12h (voir les jours avec les Restos)
- Pour des personnes hébergées près de Woippy : le local des *Restos du Cœur* est à Woippy : jeudi de 09h à 12h.

Ces horaires ne sont valables que pour la campagne d'été qui se termine le 30 novembre avec l'ouverture de la campagne d'hiver.

A compter du 30/11, les jours et heures d'ouverture auront plus d'amplitude.

A Borny, Metz-nord et Metz-sud, des vêtements, des jouets sont aussi disponibles. Partout de l'aide aux bébés est disponible.

II – Présentation du projet de plateforme d'accueil médico- sociale à Metz

- Historique du projet de plateforme pour un accueil médico- social à Metz

L'idée de départ a été donnée, au GT « accès aux soins » par le Dr Pascal Pannetier, chef du pôle 2 du CH de Jury et des urgences psychiatriques du CHR de Mercy, qui depuis 95 est engagé dans le suivi médical des plus démunis, en lien à cette époque avec l'AIEM.

En 2006, les équipes mobiles psychiatrie – précarité (EMPP) ont été mises en place : il y avait 2, puis 4 infirmiers qui intervenaient à partir des urgences.

Au déménagement de Bonsecours à Mercy, des lits de crise ont été créés. Les postes d'infirmiers ont été affectés à la gestion de ces lits de crise.

Depuis, il n'y a plus de présence psychiatrique en centre-ville pour les grands précaires.

Depuis septembre 2015, les infirmiers d'une future équipe mobile participent à la veille sociale du vendredi matin.

- Cette proposition d'un lieu d'accueil médico-social pour les populations précaires, soutenue par le Dr Raphaël Pitti, a été portée lors des assises de la solidarité en avril : cette plateforme permettrait d'orienter, d'aider à l'ouverture des droits, de diagnostiquer ...

Elle permettrait d'accueillir de manière inconditionnelle, d'offrir aux usagers tous les services sur un même lieu et aux professionnels et associations de travailler en réseau.

Elle serait un endroit de confluence avec le social (plateforme médicosociale au sens large), sur laquelle des praticiens généralistes et spécialisés du CHS pourraient intervenir périodiquement.

Elle permettrait de coordonner l'accès aux droits et l'accès aux soins et éviterait des formes de nomadisme médical.

C'est un grand projet qui doit être envisagé dans le cadre d'un partenariat ville, hôpitaux, services de soins, associations.

- Mme le Dr Pilchen présente l'activité du Centre d'Examen de Santé et de Médecine préventive de Moselle.
Le centre fait partie de la CPAM. Il offre des bilans gratuits aux assurés sociaux. Des équipes peuvent se déplacer pour faire des dépistages sur place. Il est centre de vaccination, de dépistage et de diagnostic des infections sexuellement transmissibles. Il est aussi centre de lutte antituberculeuse.
Les activités de dépistage et de diagnostic du centre d'examen de santé pourraient aussi se faire à la plateforme.
- Martine Fontaine, d'Inter-service migrants évoque la possibilité de mettre à disposition de la plateforme des interprètes et le service juridique.

Un exemple de structure d'accueil médico- social : Strasbourg

A Strasbourg, ce type de structure existe dans le cadre du CHU : la PASS y est intégrée.

Le modèle est de combiner quasi simultanément les 3 fonctions: Accueil/ Social, Médical et soins.

Points positifs de la Boussole à Strasbourg :

Un lieu facilement repérable et accessible dans la cité

Un « guichet unique »

Une réponse pertinente aux besoins de personnes en grande détresse

Réduit le recours aux services des Urgences, même s'ils sont complémentaires

Une approche globale indispensable, qui fait défaut aux structures habituelles

Une prise en charge professionnelle qui s'adapte régulièrement (qualitativement) aux besoins ; différente d'une polyclinique traditionnelle

C'est un lieu important de stage, donc de sensibilisation : internes, étudiants en médecine, IDE, travailleurs sociaux...

Une permanence de la CPAM est organisée auprès de la Boussole de collecter et analyser toutes les demandes de CMU et d'AME constituées au préalable par les assistantes sociales de cette structure

- Présentation du projet de plateforme médico – sociale à Metz

- Contexte réglementaire :

-la loi du 29/07/98 d'orientation relative à la lutte contre les exclusions

-la circulaire du 17/12/98 relative à la mission de lutte contre l'exclusion sociale des établissements de santé et à l'accès aux soins des personnes les plus et à l'accès aux soins des personnes les plus démunies

-le PRAPS (programme régional d'accès à la prévention et aux soins) a servi de base à notre projet.

Point d'info : Qu'est-ce que le PRAPS ? (programme régional d'accès à la prévention et aux soins)

Les PRAPS ont été institués par la loi de lutte contre les exclusions.

Ils constituent un outil de concertation et de coordination permettant d'associer de multiples partenaires : associations, mutuelles, organismes d'assurance maladie, hôpitaux, organismes professionnels, collectivités locales et services de l'Etat.

Leur objectif est d'améliorer l'accès à la prévention et aux soins des personnes en situation de précarité.

L'élaboration des PRAPS repose sur un dialogue entre le niveau régional et le niveau local.

Les ARS coordonnent l'intervention des divers partenaires.

Ce programme régional « s'attache à définir des actions pour lutter contre les pathologies aggravées par la précarité ou l'exclusion sous toutes leurs formes, notamment les maladies chroniques, les dépendances à l'alcool, à la drogue ou au tabac, les souffrances psychiques, les troubles du comportement et les déséquilibres nutritionnels » .

Ainsi, ils sont une interface entre les champs du sanitaire et du social pour favoriser l'accès aux droits et aux soins des plus démunis.

➤ Débats sur le projet de plateforme d'accueil médico – social à Metz

- Les responsables des 4 pôles du CH de jury et des urgences psychiatriques de Mercy sont prêts à mettre à disposition des vacations, du personnel hospitalier des 4 secteurs. En effet, il est plus intéressant d'affecter du personnel sur des permanences régulières (1 ou 2 fois par semaine) que de demander à des personnes en grande précarité de se déplacer.
- Les permanences médicales et infirmières de *Médecins de Monde* pourraient se faire à la plateforme, désengorgeant ainsi les locaux de la boutique solidarité de la Fondation Abbé Pierre
- Le porteur du projet pourrait être une association : *Médecins du Monde*, qui coordonnerait les interventions du CHR, du CHS et du secteur social. Le porteur du projet doit faire valoir qu'il y aura un comité de pilotage.

Les responsables nationaux de MdM pourraient nous aider à construire un projet s'appuyant sur les données locales (celles des hôpitaux, de la municipalité..) et mettant en valeur l'intérêt de santé publique de cette plateforme. Il faut une argumentation solide.

- Il faudrait que le projet soit inscrit dans Le **contrat local de santé**. La municipalité peut avoir un rôle moteur majeur dans ce projet pour gagner en crédibilité auprès de l'ARS

- Le projet doit prioritairement être présenté et soutenu par l'ARS
Des conseillers de l'ARS pourraient nous aider à finaliser la présentation de ce projet.
L'urgence est d'arriver à convaincre l'ARS de mettre en place cette plateforme.
Il faut l'appui de tous les partenaires : associations, hôpitaux (et surtout la PASS avec laquelle il est impératif de travailler en meilleure coopération), ville de Metz, conseil départemental.

Conclusion : faire appel à *Médecins du Monde* pour la conception d'un document précis et convaincant.

Demander l'aide de conseillers de l'ARS, de la municipalité pour mettre en place une stratégie de présentation de ce projet.